



Rapport des juges en chef

Nom de l'hippodrome	Rideau Carleton Raceway			
Date	Dimanche 12 décembre 2021	Heure de départ	18 h 30	
Conditions météorologiques	Couvert (Temp. : 4 °C)	Vent : Sud-Ouest 22/km/h		
État de la piste	Bonne (Variante 1 s)			
Nombre de courses	12	Courses de qualification	1 SC	Nombre total d'inscriptions 92
Total des paris mutuels	\$206,296			
Contact vétérinaire	Réunion de paddock	Réunion d'entretien des pistes	Visite de l'enquêteur	Rapport du juge en chef sortant

Juge en chef John Dorion	Juge associé Sharla Coles	Juge associé Fred Brethour (depuis la salle centrale des décisions)
------------------------------------	-------------------------------------	---

Rapport sur les courses de la journée :

(Accidents, réclamations, amendes et/ou suspensions, objections et/ou disqualifications, remboursements et tout autre incident pertinent)...

Bureau :

Brian Jerome Memorial/Coville Cup Final

"BIG PETES STYLE" a été inscrit en toute conformité dans la Course 9, mais on a omis par erreur de le tirer au sort. Ce cheval a été ajouté à la classe pour laquelle il avait été inscrit, conformément à la règle de la CAJO 17.15(i) (si le cheval omis par erreur a été inscrit à une course ordinaire, il peut être ajouté à la course et occuper la dernière position au départ, pourvu que son ajout n'exécède pas le nombre maximal de partants permis dans un peloton).

"LUCKY LEONARD" a été retiré par les juges de la Course 1 (et réclamé pour \$10,000) comme il avait été tiré au sort pour prendre le départ dans la Course 8 *Brian Jerome Memorial-Colville Cup Final*. "LUCKY LEONARD" est admissible à être réclamé pour la Course 8 pour \$10,000, conformément à la règle de la CAJO 15.06.

Courses :

Course 1 – Rien à signaler.

Course 2 – Rien à signaler.

Course 3 – Le #1, “Dreamfair Tecate”, a été retiré à la dernière heure par le vétérinaire officiel qui l’a également inscrit sur la liste des vétérinaires à court terme.

Le #6, “Giddy Up Max”, a été inscrit sur la liste des juges pour le départ. L’entraîneur, Victor Puddy, en a été averti.

Course 4 – Rien à signaler.

Course 5 – Rien à signaler.

Course 6 – Rien à signaler.

Course 7 – Rien à signaler.

Course 8 – Le #2 a terminé la course distancé et a été inscrit sur la liste des juges. Il devra se qualifier pour la performance.

Course 9 – Rien à signaler.

Course 10 – Enquête

Le #2, “Exemplar”, (Shepherd), arrivé en 4^e position, a fait un bris d’allure dans le dernier droit. Aucune infraction à la règle sur les bris d’allure de la CAJO n’a été commise. Aucun changement.

Lien pour la vidéo d’enquête – <https://youtu.be/yqSbSs84Mal>

Le #2 a été inscrit sur la liste des juges et se qualifie pour les bris d’allure (trois consécutifs).

Course 11 – Rien à signaler.

Course 12 – Rien à signaler.

Réclamations :

Course 1 – “Mortgage My Villa” (1), pour \$10,000, par le nouveau propriétaire Limo inc., nouvel entraîneur Victor Puddy.

Course 7 – “Thundering Jim” (1), pour \$8,000, par les nouveaux propriétaires Écurie Guy Gagnon inc. et Frederic Gagnon, nouvel entraîneur Guy Gagnon.

Course 8 – “Lucky Leonard” (1), pour \$10,000, par la nouvelle propriétaire Karol-Ann Malo, nouvel entraîneur Yannick Martel.